

Alcool Dispense 177 de Peine

Cour d'Appel de Nancy
Tribunal judiciaire de Nancy
Jugement du : 06/2021
CHAMBRE JUGE UNIQUE 1-PR
N° minute :

Extrait des minutes du greffe

N° parquet : 19252000128

Plaidé le _____ - Délibéré le _____

JUGEMENT CORRECTIONNEL

A l'audience publique du Tribunal Correctionnel de Nancy I MAI
DEUX MILLE VINGT ET UN,

composé de Madame DILIGENT Thérèse, vice-président, présidente du tribunal correctionnel désignée conformément aux dispositions de l'article 398 alinéa 3 du code de procédure pénale.

Assistée de Monsieur GUENIN Geoffrey, greffier,
en présence de Madame DUSSAUGE Floriane, substitut,

a été appelée l'affaire

ENTRE :

Monsieur le PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE, près ce tribunal, demandeur et poursuivant

ET

Prévenu

Nom :
né le 28 février 1970 à [redacted] (Moselle)
[redacted] an-Marie et de

Nationalité : française

Situation familiale : partenaire d'un pacte civil de solidarité

Situation professionnelle : agriculteur

Antécédents judiciaires : jamais condamné

Demeurant : 17 [redacted]

Situation pénale : libre

Prévenu des chefs de :

CONDUITE DE VEHICULE SOUS L'EMPIRE D'UN ETAT ALCOOLIQUE :
CONCENTRATION D'ALCOOL PAR LITRE D'AU MOINS 0,80 GRAMME
(SANG) OU 0,40 MILLIGRAMME (AIR EXPIRE) faits commis le 5 janvier 2019 à
PIERRE LA TREICHE

CONDUITE D'UN VEHICULE A UNE VITESSE EXCESSIVE EU EGARD AUX
CIRCONSTANCES faits commis le 5 janvier 2019 à PIERRE LA TREICHE

CONDUITE, SANS PORT DE LA CEINTURE DE SECURITE, D'UN VEHICULE
A MOTEUR RECEPTIONNE AVEC CET EQUIPEMENT faits commis le 5 janvier
2019 à PIERRE LA TREICHE

CS 13/07/21

